

Assemblée Générale du 10 Mai 2019

L'assemblée générale de l'ASA DES ARROSANTS DU CÔNE DE FAUCON s'est réunie le 10.05.2019 à 20H30 à la Mairie de FAUCON sur convocation régulière du Président.

Il résulte de la feuille de présence dûment émargée que les propriétaires présents représentent 44 voix sur 64.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Mme Françoise BOUSCARLE est désigné comme secrétaire de séance.

Il est passé à l'ordre du jour :

- 1^{ère} résolution : Approbation du Compte administratif 2018

▪ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses 2018 :	11 686,58 €
- Recettes 2018 :	<u>15 048,52 €</u>
- Soit un Résultat 2018 de :	+ 3 361,94 €
Auquel il faut rajouter le report de 2017 de :	+ 6 972,01 €

Le Président signale qu'il n'y a pas d'impayé.

▪ SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses 2018 :	4 472,11 €
- Recettes 2018 :	<u>0,00 €</u>
- Soit un Résultat 2018 de :	- 4 472,11 €
Financé par le report de 2017 de :	+ 799,44 €
Et un virement de la section de Fonctionnement de	+ 3 672,67 €

Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité.

- 2^e résolution : Approbation du Budget primitif 2019

Il est présenté en équilibre :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement :	21 361,00 €	21 361,00 €
Section d'Investissement :	8 072,67 €	8 072,67 €
TOTAUX	29 433,67 €	29 433,67 €

Le budget primitif 2019 est adopté à l'unanimité.

- 3^e résolution : Fixation d'une taxe fixe minimum

Cette taxe fixe minimum est demandée d'un point de vue comptable. Il est décidé de la fixer à QUINZE EUROS (15 €) à l'unanimité.

- 4^e résolution : Révision des conditions techniques de maintenance du réseau

Après divers échanges de points de vue, il est demandé au Président de prendre contact avec la coopérative des ASA (FDSIC04) située à ORAISON (04700) qui pourra nous indiquer un bureau d'études fiable.

Ce bureau aura pour mission de faire un diagnostic de la situation présente et de faire des propositions chiffrées pour la maintenance du réseau.

Mr RAYNE précise que l'étude est financée de 70 à 80% par des subventions.

- 5^e résolution : Renouvellement de deux membres du bureau du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale entérine et prend acte que Mr Daniel JEAN et Mr Serge BARDINI ont été renouvelés dans leurs fonctions.

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 7 membres qui sont actuellement :

- | | |
|-----------------------------|------------------------|
| - Mr BARDINI Serge | - Mr JEAN Daniel |
| - Mr BOUSCARLE Vincent | - Mr MATTIO Christophe |
| - Mr DEMOULIN Jean Philippe | - Mr SIGNORET Thierry |
| - Mr DESDIER André | |

Il est précisé par Mme BOUSCARLE qu'une Commune propriétaire peut faire partie valablement du Conseil d'Administration. Elle est représentée par le maire en exercice qui peut déléguer cette fonction à un conseiller municipal. A l'assemblée générale de 2020 il faudra voir si un administrateur est démissionnaire ou si on en rajoute un pour faire rentrer la Commune.

- 6^e résolution : Fond de roulement

Le président fait savoir qu'il y a actuellement 3 600,00 € en caisse. Pour avoir un fonds de roulement plus à l'aise, l'assemblée générale décide d'augmenter de la façon suivante :

- pour les exploitations agricoles augmentation de 100 € à 130 €,
- pour les jardins augmentation de 10 € de plus,
- pour la taxe fixe augmentation de 30 e à 40 €.

Ce qui donnerait un fonds de roulement de 4 500,00 € à 5 000,00 €.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Le Président,
Jean-Philippe DEMOULIN

A.S.A.
Des arrosants du cône de Faucon
04400 FAUCON
Le Président